Envoyé en préfecture le 16/04/2026
Reçu en préfecture le 16/04/2026
Publié le
ID : 035-213500663-20260410-DEL52_2026-DE

CHARTRES
DE BRETAGNE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE CHARTRES-DE-BRETAGNE

Séance du vendredi 10 avril 2026

DELIBERATION N°52/2026
FONCTIONNEMENT DES ASSEMBLEES – COMMISSION D'APPEL D'OFFRES - COMPOSITION DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES ET DU JURY DE CONCOURS

L'an deux Mil vingt-six, le 10 avril, le Conseil municipal de la Commune de CHARTRES-DE-BRETAGNE s'est réuni, en salle du Conseil municipal à la mairie de Chartres-de-Bretagne, sous la Présidence de Monsieur David LE BORGNE, Maire, après avoir été convoqué le 03 avril 2026 conformément aux articles L.2121-7, L.2121-10 et L.2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

La séance est ouverte à 18h30

Membres en exercices : 29
Présent(e)s : 23
Absent(e)s excusé(e)s avec pouvoir : 6
Absent(e)s : /
Votants : 29

Présent.e.s (23) : M. LE BORGNE David, Mme BOUTEILLER Anne, Mme JOALLAND Dina, Mme RUBAUD Karine, M. RABEAU Oliver, Mme DAGORNE Jacqueline, M. BLOUIN Damien, M. BENDARRAZ Fathi, M. DANGÉ Roger, Mme GARNIER Katia, M. GIRAUD Paul, Mme HÉLIN Alexane, Mme LEMOINE Nathalie, Mme MAUTALENT Marie, M. PLOTEAU Fabrice, M. ROUAULT Eric, Mme SUHARD Jocelyne, M. ALLAIN Jérôme, Mme BONNET Catherine, M. DESPAS Jean-Pierre, Mme HANANE Ghizlane, Mme POULAIN Florence, M. ROGIER-GUILLEROT Matthieu

Absent.e.s ou excusé.e.s avec pouvoirs (6) :
Mme LEDUC Nolwenn donne pouvoir à Mme JOALLAND Dina
M. BOLZER Théo donne pouvoir à M. RABEAU Olivier
M. TONNELIER Jean-Yves donne pouvoir à Mme MAUTALENT Marie
Mme STRALKOWSKI Béatrice donne pouvoir à M. PLOTEAU Fabrice
Mme BENTZ Nathalie donne pouvoir à Mme POULAIN Florence
M. CORDEIRO Dominique donne pouvoir à Mme BOUTEILLER Anne

Absent.e.s (0) :

Secrétaire de séance : Mme BOUTEILLER Anne

La séance est levée à 20h20

Envoyé en préfecture le 16/04/2026
Reçu en préfecture le 16/04/2026
Publié le
ID : 035-213500663-20260410-DEL52_2026-DE

N°52/2026 (5.3) : Fonctionnement des assemblées – Commission d'Appel d'Offres - Composition de la Commission d'Appel d'Offres et du jury de concours

Rapporteur : Monsieur le Maire

Conformément aux dispositions de l'article L.1411-5 du code général des collectivités territoriales, la Commission d'Appel d'Offres est composée : « lorsqu'il s'agit d'une région, de la collectivité territoriale de Corse, d'un département, d'une commune de 3 500 habitants et plus et d'un établissement public, par l'autorité habilitée à signer la convention de délégation de service public ou son représentant, président, et par cinq membres de l'assemblée délibérante élus en son sein à la représentation proportionnelle au plus fort reste. Il est procédé, selon les mêmes modalités, à l'élection de suppléants en nombre égal à celui de membres titulaires ».

La Commission d'Appel d'Offres est composée du Maire ou de son représentant, président de droit, et de cinq membres du Conseil municipal élus en son sein à la représentation proportionnelle au plus fort reste.

Les membres titulaires et suppléants de la commission sont élus au scrutin de liste suivant le système de la représentation proportionnelle avec application de la règle de plus fort reste sans panachage ni vote préférentiel.

Les listes peuvent comprendre moins de noms qu'il n'y a de sièges de titulaires et de suppléants à pourvoir.
En cas d'égalité de restes, le siège revient à la liste qui a obtenu le plus grand nombre de suffrages et en cas d'égalité des suffrages, le siège est attribué au plus âgé des candidats susceptibles d'être proclamés élus.
Le Maire, président de droit, ne peut être candidat sur une liste.

Le Conseil Municipal a statué par délibération N°51/2026 du 10 avril 2026 sur les modalités de dépôt des listes en vue de la constitution de la commission d'appel d'offres permanente.

En application de l'article L. 2121-21 précité et sur décision du Conseil municipal, il est proposé de procéder à un scrutin à main levée.

Le nombre de sièges à pourvoir est le suivant :

- 5 sièges à pourvoir en tant que membre titulaire
- 5 sièges à pourvoir en tant que membre suppléant

Une liste a été déposée dans les conditions prévues par la délibération n°51/2026 du 10 avril 2026.

Envoyé en préfecture le 16/04/2026
Reçu en préfecture le 16/04/2026
Publié le
ID : 035-213500663-20260410-DEL52_2026-DE

Liste unique :

Composition de la Commission d'Appel d'Offres	
5 Titulaires	**5 Suppléants**
DAGORNE Jacqueline	SUHARD Jocelyne
TONNELIER Jean-Yves	BENDARRAZ Fathi
RABEAU Olivier	CORDEIRO Dominique
BOUTEILLER Anne	BLOUIN Damien
DESPAS Jean-Pierre	BONNET Catherine

Le Maire fait procéder au vote qui donne les résultats suivants :

- Nombre de votants : 29
- Nombre d'abstentions : 0
- Nombre de bulletins blancs : 0
- Nombre de bulletins nuls : 0
- Nombre de suffrages exprimés : 29

Répartition des suffrages exprimés :

- Liste 1 : 29 voix

En application de la règle de la représentation proportionnelle au plus fort reste, la répartition des sièges s'établit comme suit :

- La liste 1 obtient 5 sièges de titulaires et 5 sièges de suppléants, dans l'ordre de présentation

En application de l'article L.2121-21 du CGCT, les nominations prennent effet immédiatement (dans l'ordre de la liste, le cas échéant) et il en est donné lecture par le maire/président.

Ceci exposé,

Vu les articles L. 1414-1 à L. 1414-4 du Code général des collectivités territoriales ;
Vu l'article L. 1414-2 du Code général des collectivités territoriales renvoyant à l'article L. 1411-5 du même code ;
Vu l'article L. 1411-5 du Code général des collectivités territoriales ;
Vu l'article L. 2121-21 du Code général des collectivités territoriales ;
Vu les articles L. 1414-2 à L. 1414-4 du Code de la commande publique ;
Vu l'article R. 2162-44 du Code de la commande publique ;
Vu la délibération n°51/2026 en date du 10 avril 2026 relative aux conditions de dépôts des listes ;

Envoyé en préfecture le 16/04/2026
Reçu en préfecture le 16/04/2026
Publié le
ID : 035-213500663-20260410-DEL52_2026-DE

Après délibération et vote, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- **Confirme les désignations à la Commission d'Appel d'Offres à savoir :**

Composition de la Commission d'Appel d'Offres	
5 Titulaires	**5 Suppléants**
DAGORNE Jacqueline	SUHARD Jocelyne
TONNELIER Jean-Yves	BENDARRAZ Fathi
RABEAU Olivier	CORDEIRO Dominique
BOUTEILLER Anne	BLOUIN Damien
DESPAS Jean-Pierre	BONNET Catherine

Pour extrait conforme

Le Maire

MAIRIE DE CHARTRES DE BRETAGNE (Ille et Vilaine)

La Secrétaire

David LE BORGNE

Anne BOUTEILLER